



Liste récapitulative des documents à fournir lors d'un diagnostic RH

- Organigramme
- Fiches de poste
- Contrats de travail
- 3 derniers bulletins de salaire
- Affichage obligatoire + DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- Registre Unique du Personnel
- Accord d'intéressement
- Notes d'informations collectives et Décisions Uniques de l'Employeur
- Courriers individuels et éventuelles sanctions des 12 derniers mois
- Annonces de recrutement des 6 derniers mois
- Autres outils de recrutement : grille d'entretien par exemple
- Outils d'intégration
- Formulaire d'entretiens professionnels + derniers entretiens réalisés
- Outils de gestion des compétences
- Liste des formations réalisées au cours des 12 derniers mois
- Règlement intérieur
- Procédures de l'entreprise
- Tableau de suivi des visites médicales

L'ensemble de ces documents vous aidera à établir un diagnostic RH le plus complet et le plus pertinent possible.

Si vous souhaitez être accompagné(e), n'hésitez pas à contacter

l'agence mRHq : contact@mrhq.fr ou au 02 99 33 95 12.